

Accord céréalier : les sommets du cynisme (1^{re} partie)

Si dans l'antiquité le terme « cynisme » était directement associé à l'école philosophique grecque d'Antisthène qui prônait des valeurs telles que l'humilité, la vertu et la sagesse – soit des valeurs parfaitement saines – notre époque n'a rien retenu du passé et a transformé ce noble terme en mépris profond et en absence de morale.

PAR OLEG NESTERENKO

Le mépris et l'immoralité, jumelés à une profonde hypocrisie, devenus des normes dans le monde politique actuel - on les retrouve pleinement aujourd'hui dans le cadre de l'une des plus importantes machinations de la dernière décennie organisée par les décideurs du monde Occidental : « l'Initiative pour le transport sécuritaire des céréales et des aliments à partir des ports ukrainiens », plus communément connue comme « l'Initiative céréalière de la mer Noire » ou « l'Accord céréalier ». Afin de comprendre la réalité et d'avoir une vision claire de « l'Accord céréalier » en question, voyons les éléments, d'une part, visibles et largement diffusés auprès de l'opinion publique mondiale et, d'autre part, ceux soigneusement dissimulés, car en totale opposition avec la partie visible de l'iceberg : les véritables répercussions préméditées des sanctions occidentales antirusse vis-à-vis du marché mondial des céréales, légumineuses et engrais agricoles ; le rôle réel des céréales ukrainiennes et russes sur la scène internationale ; les réels rapports ukrainio-occidentaux dans le cadre de « l'Accord céréalier » et le rôle-clé sous-jacent des grands groupes occidentaux.

Le rappel des faits

Dès le déclenchement de « l'opération militaire spéciale » russe en Ukraine (terme emprunté par les Russes aux Américains qui l'utilisent depuis des décennies), le 24 février 2022, les côtes ukrainiennes de la mer Noire sont devenues la zone des hostilités, empêchant ainsi le bon déroulement des exportations par voie maritime des denrées alimentaires ukrainiennes. Craignant le débarquement des Russes, l'Ukraine a miné ses eaux côtières, rendant ainsi la circulation maritime impossible. Le monde occidental américano-centrique s'est immédiatement « révolté », accusant la Fédération de Russie de vouloir provoquer la famine à l'échelle mondiale, en prenant en otage les pays les plus pauvres, vu que l'Ukraine est considérée comme l'un des principaux exportateurs de céréales au monde. Charles Michel, le président du Conseil européen, a parfaitement résumé la position occidentale dans sa déclaration datant de début juin 2022 : « La Russie est la seule responsable de cette crise alimentaire ! ».

En ne négligeant pas le rôle de l'Ukraine vis-à-vis du marché céréalier mondial, dont le pays a, notamment, été le principal fournisseur de blé au Liban, à hauteur de 80%, et afin d'assurer la continuation des exportations des

denrées alimentaires ukrainiennes, le 22 juillet 2022, la Russie a pris des engagements vis-à-vis de l'ouverture et de la sécurisation d'un couloir maritime dans la mer Noire, ouvert pour l'Ukraine sous le contrôle conjoint de la Turquie et de l'ONU qui devaient assurer sa non utilisation par l'Ukraine à des fins militaires.

Un an après, le 18 juillet 2023, la Russie a stoppé sa participation dans « l'Initiative céréalière de la mer Noire » d'une manière unilatérale et les exportations cérésières ukrainiennes via la mer Noire ont pris fin.

L'indignation du monde Occidental

Le jour même, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne a condamné la décision de Moscou : « Je condamne fermement la décision cynique de la Russie de mettre fin à l'initiative cérésièrè de la mer Noire, malgré les efforts des Nations unies et de la Turquie. L'UE s'efforce de garantir la sécurité alimentaire des populations vulnérables de la planète ». L'ambassadrice américaine à l'ONU, Linda Thomas-Greenfield s'indigne : « La Russie joue à des jeux politiques [...] et prend l'humanité en otage » et condamne « acte de cruauté ». De son côté, Jake Sullivan, conseiller du président Joe Biden, déclare : « La Russie a tourné le dos à la fourniture aux pays du Sud, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie la nourriture indispensable à des prix abordables ». Le secrétaire d'Etat américain Anthony Blinken qualifie d'immoral le retrait de la Russie de l'initiative de la mer Noire. À son avis, tous les pays du monde devraient voir que la Russie est « responsable du refus de nourriture aux personnes qui en ont désespérément besoin dans le monde entier ».

Le porte-parole de Rishi Sunak, premier ministre britannique, annonce : « si la Russie ne renouvelle pas l'accord, elle privera des millions de personnes d'un accès vital aux céréales ». Hanke Bruins Slot, Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, condamne à son tour : « Utiliser la nourriture comme arme (contre les pays pauvres) » est « immoral ». La porte-parole adjointe du gouvernement allemand, Christiane Hoffmann a appelé Moscou à « ne pas faire supporter les conséquences de ce conflit par les plus pauvres de la planète ».

Le président français, Emmanuel Macron, déclare que Poutine a commis « une énorme erreur » et que « nous voyons très clairement que la Russie a décidé (...) d'affamer des pays déjà en difficulté (...) la Russie doit cesser son chantage sur la sécurité alimentaire mondiale ».

Le portugais Antonio Guterres, Patron actuel de l'ONU, annonce de son côté : « Des centaines de millions de personnes font face à la faim. Ils vont en payer le prix ». Guère besoin de rajouter d'autres citations pleines de nobles motivations et d'indignations venues du fond des âmes révoltées des responsables politiques occidentaux : la liste est très longue et parfaitement unanime dans sa condamnation de « la barbarie de la Russie qui a décidé d'affamer la planète ».

Après avoir contemplé en détail les déclarations de ceux qui se déclarent faire partie du « camp du bien face au mal », voyons en détail la réalité. La réalité qui est à l'opposé des déclarations et qui démontre sans équivoque que l'intégralité des indignations évoquées n'est qu'une forme de dégénérescence



Oleg Nesterenko
Président du CCIE (www.c-cie.eu). Ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris ; spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne. Crée en 2002, avec le soutien de la Représentation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Fédération de Russie en France et Bénélux, l'Ecole Supérieure de Gestion et de Commerce International de Paris et de la Représentation Commerciale de Russie en France, le Centre de Commerce & d'Industrie Européen (CCIE) a pour mission d'aider les entreprises à s'implanter sur les marchés Russes et de la Communauté des États indépendants.



Quels étaient les enjeux de l'Accord céréalier ? (Photo DR)

morale et de cynisme jumelés à une profonde hypocrisie.

Les termes de « l'Accord céréalier »

En parlant de « l'Accord céréalier », de quoi s'agit-il exactement ? Cet accord était le produit d'une négociation quadripartite sur les exportations de céréales et autres produits agricoles ukrainiens depuis les trois ports de la mer Noire : d'Odessa, de Tchernomorsk et de Loujnïy. Négociation, suivie d'une signature du document en deux volets, le 22 juillet 2022, d'une part, par la Russie, la Turquie et les représentants de l'ONU et, d'autre part, par l'Ukraine, la Turquie et l'ONU. Comme mentionné auparavant, la Russie s'est engagée à ouvrir un couloir maritime sécurisé permettant le passage des navires marchands entre lesdits ports ukrainiens et le détroit du Bosphore en Turquie. De l'autre côté, les représentants de l'ONU, de la Turquie et de la Russie s'engagent à inspecter les navires transportant des céréales et à garantir qu'ils ne transportent pas de munitions ni d'armes à destination de l'Ukraine.

Cela étant, les éléments énumérés ne sont que la première partie de l'accord signé. Il existe également, en contrepartie, le deuxième volet de l'accord : « le Protocole d'accord entre la Fédération de Russie et le Secrétariat de l'ONU sur la promotion des produits alimentaires et des engrais russes sur les marchés mondiaux » - un mémorandum signé pour une durée de 3 ans entre la Russie et l'ONU qui prévoit l'engagement de l'ONU dans le processus de suppression des entraves mises en place par l'Occident collectif vis-à-vis des exportations de produits alimentaires, dont les céréales, et les engrais russes.

Cette seconde partie de l'accord concerne donc les intérêts russes et est constituée de 5 exigences de Moscou qui ont reçu une approbation tacite de principe des parties directement concernées, mais non-signataires durant la négociation qui a eu lieu.

Quelles sont ces exigences ?

1. La reconexion de la banque russe Rosselkhozbank au SWIFT.
 2. Le déblocage des avoirs et des comptes tenus à l'étranger des entreprises russes liées à la production et au transport de produits alimentaires et d'engrais.
 3. La suppression des restrictions vis-à-vis de l'exportation vers la Russie des machines agricoles et pièces détachées.
 4. La restauration et la remise en service du pipeline d'ammoniac Togliatti-Odessa.
 5. La levée des restrictions sur l'assurance et la réassurance des navires marchands russes, ainsi que la levée de l'interdiction de leur accès aux ports maritimes.
- La condition sine qua non de la poursuite de la réalisation de l'accord par le signataire russe

était l'exécution de l'intégralité de ces points : non seulement ceux de la première partie qui est en faveur de l'Ukraine, lui apportant des revenus directement investis dans la guerre contre la Russie, mais également de la seconde partie qui est au bénéfice de Moscou.

La signification des exigences russes

Voyons les détails des cinq exigences russes et, surtout, leur réelle signification.

1. La reconexion de la banque russe Rosselkhozbank au SWIFT (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication) signifierait la levée, au moins partielle, des sanctions contre la banque russe Rosselkhozbank - la banque clé dans le cadre des transactions financières au niveau des exportations russes du secteur agroalimentaire. En privant l'intégralité des banques russes de l'accès au SWIFT, c'est bien d'une manière délibérée que l'Occident collectif a mis en place, de ce fait, des restrictions qui privaient automatiquement une partie du monde des céréales et engrais agricoles de la production russe et dont plusieurs dizaines de millions de personnes sur la planète en dépendent directement. Les transactions interbancaires rendus impossible ce sont les paiements aux russes et donc les achats par les intéressés qui sont devenus impossibles.
2. Le blocage des avoirs et des comptes tenus à l'étranger des entreprises russes liées à la production et au transport des produits alimentaires et des engrais agricoles était une mesure non seulement pour empêcher les transactions d'achat et vente de céréales et de fertilisants russes, ainsi que leur transport vers les pays-acheteurs, mais également pour mettre une grave entrave au développement futur du secteur agricole et à la production des engrais en Russie : les fonds importants confiés par les entreprises russes des secteurs concernés à des banques occidentales ont été spoliés.

En cas de réussite de cette initiative, le résultat direct espéré par le camp « atlantiste » devait être néfaste pour le secteur agricole et l'industrie des engrais russes, soit une importante récession des secteurs en question et une réduction considérable de la production et donc des exportations à l'avenir. Le fait que les pays-acheteurs traditionnels qui en dépendent directement serait mis dans une grave pénurie non pas ponctuelle pour les années de guerre, mais à très long terme, n'a pas été considéré par les décideurs occidentaux digne d'attention.

3. Pendant les trois dernières décennies la Fédération de Russie était un grand acheteur de machines et d'équipements agricoles de fabrication occidentale. Ainsi, une réelle

dépendance vis-à-vis des pièces détachées nécessaires au bon fonctionnement des appareils occidentaux bloqués a été instaurée. L'objectif direct du blocage des ventes des pièces de rechange est la mise maximale hors état de service des machines et du matériel agricole vendus aux russes et, ainsi, la diminution maximale des récoltes russes avec les conséquences ultimes néfastes déjà mentionnées.

Il s'est avéré factuel pour les acteurs économiques du monde non-occidental : il est devenu dangereux de travailler avec les entreprises occidentales au risque de connaître de graves problèmes vis-à-vis des chantages économiques et commerciaux orchestrés en permanence par des élites « atlantistes » qui détraquent, par la même occasion, la réputation des acteurs économiques occidentaux qui ont, par le passé, été considérés comme fiables. La Fédération de Russie, comme le reste du monde, tire les conclusions et prend ses dispositions pour l'avenir. Depuis plus d'un an les Russes ont enclenché le processus de substitution du matériel « toxique » (de même que pour d'autres secteurs, dont l'aéronautique), néanmoins, étant pris au piège, il s'est avéré nécessaire de forcer l'adversaire à faire des concessions pour minimiser les retombées négatives sur le secteur agricole. La suppression des restrictions vis-à-vis de l'exportation vers la Russie des machines agricoles et, surtout, des pièces détachées était donc incluse dans les exigences russes dans le cadre de « l'Accord céréalier ».

4. En ce qui concerne le pipeline d'ammoniac Togliatti-Odessa (Russie-Ukraine). Dès le début de l'opération militaire russe, le transit d'ammoniac via ce pipeline stratégique d'une longueur totale de 2417km, construit de 1975 à 1981 - le plus long pipeline d'ammoniac au monde - a été stoppé par l'initiative ukrainienne. Le 16 septembre 2022, le président ukrainien Vladimir Zelensky a posé ses conditions de rétablissement de l'acheminement d'ammoniac russe : un échange de prisonniers selon la formule « tous contre tous ». Malgré le plus important échange de prisonniers de guerre dans le conflit en cours qui a suivi, le 22 septembre 2022 (Kiev a reçu 215 de ses combattants, dont les membres des bataillons ultranationalistes et néonazis) - la reprise du transport d'ammoniac via le pipeline n'a jamais eu lieu. La déclaration du président Zelensky précédant l'échange de prisonniers était, tout simplement, mensongère. Huit mois plus tard, le 5 juin 2023, les forces armées ukrainiennes ont fait exploser plusieurs sections du pipeline se situant dans la région de Kharkov. Selon les spécialistes, les réparations des dégâts causés à l'infrastructure prendront de 30 à 90 jours, sous condition de la sécurisation de la zone des travaux. Ainsi, Kiev a pris ses dispositions pour la non remise

en service immédiat en cas d'une obligation de l'engagement politique future dans ce sens. Quelle est l'importance de ce pipeline ? L'importance de cette infrastructure est d'ordre stratégique pour le marché international des fertilisants et ne peut être sous-estimée en tant qu'outil de la lutte contre la faim à l'échelle mondiale. Avec sa capacité de transport allant jusqu'à 2,52 millions de tonnes d'ammoniac par an, les engrais agricoles produits avec sont en mesure de faire pousser des cultures en quantité suffisante pour nourrir près de 45 millions de personnes par an, sans le recours à des importations alimentaires. Si avant l'explosion du pipeline, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a fait des déclarations sur l'importance de sa préservation et de la continuation de son fonctionnement - depuis son sabotage l'ONU reste silencieuse au sujet de sa restauration. Ce silence pourrait paraître étonnant, mais il ne l'est pas : tout au long des dernières années il a été démontré à maintes reprises que les fonctions-clés dans l'administration de l'Organisation des Nations Unies sont occupées par des personnes soumises à la volonté du camp occidental américano-centrique. 5. La dernière exigence russe est la levée des restrictions sur l'assurance et la réassurance des navires marchands russes, ainsi que la levée de l'interdiction de leur accès aux ports maritimes soumis aux sanctions.

Il faut rappeler que ce n'est pas une simple possession de navires marchands qui permet de réaliser le transport maritime de marchandises (cargos), mais toute une série d'éléments-clés interdépendants, dont l'assurance maritime. Et, d'une manière traditionnelle, ce sont les entreprises occidentales qui dominent ce marché (dont le montant global du marché mondial a atteint 35,8 milliards USD en termes de primes d'assurances en 2022). De même que pour les banques russes qui ont été privées de l'accès au SWIFT, les navires marchands sous pavillon russe ont vu s'interdire les assurances, dont ils bénéficiaient auparavant, ce qui est une grave entrave directe à l'exportation des céréales et engrais agricoles russes. Malheureusement pour l'initiative morbide des décideurs de l'Occident américano-centrique, la Russie contourne très efficacement les sanctions illégales selon le droit international, en utilisant ce que les occidentaux appellent la flotte « grey » et « dark » (création d'entreprises internationales du secteur maritime hors Russie, principalement au Panama, Libéria et Îles Marshall ; l'acquisition de navires sous anonymat, ...). En ce qui concerne la levée de l'interdiction de l'accès des navires russe aux ports maritimes occidentaux, ce n'est pas vraiment le rétablissement du commerce russo-occidental que vise la Russie dans ses exigences, mais le déblocage et le départ des

navires russes illégalement immobilisés dans les ports occidentaux.

L'arrêt de l'accord

Dès le jour de sa signature, le 22 juillet 2022, au jour de son arrêt à la suite de la non-reconduction, le 18 juillet 2023, « l'Accord céréalier » a été exécuté par la Fédération de Russie à la hauteur de 100% de ses engagements.

Du côté du camp occidental, strictement aucun des 5 points de la seconde partie de l'accord n'a été respecté. Le refus, du premier au dernier jour du fonctionnement de l'accord, à exécuter sa « part du marché » pour laquelle il a donné, néanmoins, son consentement de principe au moment de la négociation qui a précédé la signature du 22 juillet 2022 - sans quoi cet accord n'aurait jamais eu lieu - ce refus ne peut être considéré comme un hasard ou une force majeure, mais bien comme une action calculée et préméditée : le temps à disposition des occidentaux était suffisant pour exécuter ne serait-ce que partiellement les termes de l'accord, au moins pour donner une apparence de bonne volonté.

De même que pour l'engagement vis-à-vis du non-élargissement de l'OTAN vers les frontières russes, le modus operandi de ses membres est toujours identique : « nous n'avons rien signé et ratifié, alors, nous n'avons rien à exécuter ». Les fondements même de la jurisprudence qui stipulent qu'un accord tacite, non écrit, a autant de valeur en soi qu'un contrat écrit et que les contrats sont rédigés uniquement en vue des éventuels litiges à traiter auprès des juges - ces fondements sont totalement méprisés.

Initialement, la durée de l'accord a été fixée à 120 jours avec la possibilité de prolongation. A l'expiration de la validité du premier trimestre de l'accord et malgré l'absence totale du moindre résultat positif de la supposée action de la direction de l'ONU auprès des « atlantistes » au niveau des restrictions mentionnées dans le cadre de ce dernier, Moscou a fait un geste de bonne volonté et a validé son renouvellement en prenant en compte que l'Ukraine a fourni des garanties écrites de ne plus utiliser le couloir humanitaire et les ports ukrainiens utilisés pour l'exportation de céréales pour mener des opérations militaires contre la Russie - ce qui était le cas durant les premiers mois de la réalisation de l'accord. Les renouvellements ont eu lieu quatre fois d'affilée durant 2022-23, bien que la participation de Moscou dans l'accord ait coûté près d'un milliard de dollars en manque à gagner aux producteurs agricoles russes : en raison de l'existence de « l'initiative cérésièrè de la mer Noire », les prix des céréales russes ont baissé, la différence variait entre 10 et 20 dollars par tonne de blé. Ce n'est qu'en constatant que la partie adverse n'avait strictement aucune intention de prendre ses responsabilités et que l'accord, en soi, n'était qu'une machination mensongère de plus, afin de gagner du temps - exactement avec le même scénario qui a eu lieu en 2015 dans le cadre de « l'Accord de Minsk » qui devait instaurer une paix durable en Ukraine, mais qui n'était qu'une tromperie ukrainio-occidentale - Moscou a mis fin à sa participation. Lors de la rencontre à Sochi avec le président turc Recep Tayyip Erdogan, le 4 septembre 2023, Vladimir Poutine a déclaré : « C'est souvent avec nos partenaires occidentaux que cela se passe ainsi, ils nous ont trompés, ils n'ont rien fait ! ». Le président russe a également souligné que l'accord céréalier « n'a nullement amélioré la situation alimentaire internationale », car ce dernier a été totalement perverti par le signataire ukrainien et son accompagnateur occidental. Cela étant, il a reconfirmé : « Nous ne sommes pas contre cet accord, nous sommes prêts à y revenir immédiatement, dès que les promesses qui ont été faites à la Russie seront réalisées ».

Le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken a déclaré (dans une interview à Radio France Internationale (RFI) que Washington avait résolu les questions de la Russie concernant l'accord céréalier : « Concernant les indications spécifiques sur les problèmes potentiels tels que les banques, le transport maritime, etc. - nous avons tout fait pour garantir que ces problèmes soient résolus ». Ceci est une déclaration parfaitement mensongère. Auparavant, le 4 août 2023, le directeur du Bureau de coordination des sanctions du Département d'Etat des États-Unis, James O'Brien, a déclaré que « Moscou a présenté un certain nombre de revendications qui sont toutes liées au fait que diverses institutions russes ne reçoivent pas de services de la part du secteur privé ». Quel est l'objectif d'une telle missive ? Il est clair : par cette déclaration il a sous-entendu, qu'en fait, ce sont les problèmes entre l'état russe et les structures occidentales privées ; donc, son bureau et le camp qu'il représente n'y sont pour rien si le secteur privé prend de telles initiatives antirusse. Nul besoin de commenter une telle communication adressée à l'opinion internationale. Aucune pirouette de la propagande ne peut cacher une réalité mathématiquement simple : dans les circonstances du monde actuel, faire stopper les exportations du blé russe mènera d'une manière directe et inévitable à des famines dans plusieurs pays du monde. Supposer que cette évidence ait totalement échappé aux auteurs desdites sanctions serait une preuve d'une grande légèreté.

Le niveau des exportations ukrainiennes de céréales durant la guerre

Afin de démontrer que la Russie exécute mal ses obligations prises dans le cadre de « l'Initiative cérésièrè de la mer Noire » et continue à créer des entraves à des exportations ukrainiennes, Kiev a accusé Moscou de retarder artificiellement les vérifications en Turquie des navires en transit via le couloir « céréalier ». Toutefois, les accusations ukrainiennes se heurtent à des statistiques tout à fait étonnantes : durant l'année de guerre 2022/23 (du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023) l'Ukraine a exporté 48,99 millions de tonnes de céréales et de légumineuses, dont 16,836 millions de tonnes de blé, 2,704 millions de tonnes d'orge, 18 000 tonnes de seigle et 29,128 millions de tonnes de maïs. Soit, un volume qui est supérieur même à celui exporté avant la guerre (!).

Au cours de l'année précédente, incluant pratiquement 8 mois avant la guerre (du 1er juillet 2021 au 29 juin 2022), l'Ukraine a exporté 48,355 millions de tonnes de céréales et de légumineuses, dont 18,72 millions de tonnes de blé, 5,747 millions de tonnes d'orge, 161,5 mille tonnes de seigle et 23,409 millions de maïs. Soit, moins de 635 000 tonnes que l'année suivante.

Ces chiffres ne sont guère une spéculation ou les calculs russes, mais sont les données officielles du ministère de la Politique Agricole et de l'Alimentation de l'Ukraine. Cela étant, selon les prévisions de l'Organisation de l'ONU pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) de juin 2023, la production mondiale de céréales en 2023 devrait s'établir à hauteur de 2819 millions de tonnes, dont dans les 783 millions de tonne pour le blé. En ce qui concerne la consommation de céréales, elle est prévue à hauteur de 2805 pour la même période. Soit, les 48,68 millions de tonnes de céréales exportées par l'Ukraine ne sont qu'une quantité négligeable et ne couvrent que 1,7% du besoin mondial. Le rôle de l'Ukraine présente par le camp occidental en tant qu'épicentre de la solution contre la famine dans le monde n'est pas juste très exagéré, mais, tout simplement, mensonger. En ce qui concerne les quantités des céréales toujours bloquées dans les ports ukrainiens à la suite des hostilités russo-ukrainiens - on parle de volumes qui sont inférieurs à 1% du chiffre d'affaires céréalier sur le marché international.